



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 67164

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le plan de développement du numérique dans les écoles rurales. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre d'écoles lozériennes ayant bénéficié dudit plan ou ayant fait part de leur candidature à ce jour.

Texte de la réponse

Le plan École numérique rurale (ENR) est destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles, et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint État-collectivité. À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 EUR par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Une première enveloppe de 50 MEUR en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération le 31 mars 2009. Les communes concernées par le plan sont celles de moins de 2 000 habitants ayant au moins une école. Les communes de plus grande taille ont davantage d'écoles et, généralement, plus de ressources. Devant le succès de l'opération dans l'ensemble des départements et compte tenu des retombées très positives pour les territoires ruraux et les collaborations mises en place à cette occasion, le ministre de l'éducation nationale a demandé au ministre chargé du plan de relance une prolongation du plan ENR pour 1 700 écoles supplémentaires. Ce redéploiement exceptionnel a été confirmé le 30 novembre 2009 et l'ensemble des partenaires académiques a reçu les crédits correspondant à sa dotation. Dans le département de la Lozère, il a été donné satisfaction aux 52 candidatures remontées à l'inspection académique. École primaire publique Village 48000 Lanuejols École primaire publique rue Jules-Ferry 48000 Badaroux École primaire publique Village 48000 Barjac École primaire publique Village 48000 Chastel-Nouvel École primaire publique route de Florac 48000 Balsièges École primaire publique 48000 Saint-Bauzile École primaire publique Village 48000 Saint-Étienne-du-Valdonnez École primaire privée Village 48000 Chastel-Nouvel École primaire publique rue des Frères 48100 Chirac École primaire publique 48100 Le Monastier-Pin-Mories École primaire privée quartier du Rieu 48100 Chirac École primaire publique 48100 Montrodat École primaire publique quartier Les Condamines 48120 Saint-Alban-sur-Limagnole École primaire privée place du Breuil 48120 Saint-Alban-sur-Limagnole École primaire privée 11, rue du Gévaudan 48130 Aumont-Aubrac École primaire publique route de Javols 48130 Aumont-Aubrac École primaire privée boulevard de FLers 48140 Le Malzieu-Ville École primaire publique place de l'Église 48140 Le Malzieu-Ville École primaire publique rue du Claouzet 48150 Meyrueis École primaire privée 1, rue Saint-Blaise 48150 Meyrueis École primaire publique 48150 Hures-la-Parade École primaire publique Village 48160 Le Collet-de-Dèze École primaire publique 48160 Saint-Michel-de-Dèze École primaire privée rue du Portail 48170 Châteauneuf-de-Randon École primaire publique Village 48170 Laubert École primaire publique avenue de la Gare 48190 Bagnols-les-Bains École primaire publique 48200 Albaret-Sainte-Marie École primaire publique 48210 Sainte-Énimie École primaire publique 48220 Le Pont-de-Montvert École primaire publique rue des Écoles 48230 Chanac École primaire privée rue de la Gendarmerie 48230 Chanac École primaire publique Village 48260 Nasbinals École primaire privée Village 48260 Nasbinals École primaire

publiqueVillage48300Saint-Flour-de-Mercoire École primaire publique48310Fournels École primaire
privéeVillage48310Fournels École primaire publique1, chemin Rejal48320Ispagnac École primaire privée
rue de la Ville48320Ispagnac École primaire publiqueVillage48330Saint-Étienne-Val-Franchise École primaire
publique
route des Tilleuls48340Saint-Germain-du-Teil École primaire privée
rue des Écoles48340Saint-Germain-
du-Teil École primaire publique
quartier de la Croisette48400Florac École primaire publiqueVillage48500Le
Massegros École primaire Pub Le Sycomore
rue du Mazet48500Banassac École primaire publique
route de
Langogne48600Chambon-Le Château École primaire publique
rue du 19-mars48600Grandrieu École primaire
privée
rue du 19-mars48600Grandrieu École primaire publiqueVillage48700Rieutort-de-Randon École primaire
publiqueVillage48700Saint-Amans École primaire privéeVillage48700Rieutort-de-Randon École primaire
publique48800Saint-André-Capcèze École primaire publique
route de Palheres48800Villefort

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67164

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2009, page 12161

Réponse publiée le : 11 janvier 2011, page 228